

MÉTIERS

FAMILLES PROFESSIONNELLES
REGROUPÉES



OUVRIERS NON QUALIFIÉS DU SECOND ŒUVRE DU
BÂTIMENT



QUESTION MSY

26 700 personnes exercent ce métier, soit **0,8 %** des emplois de la région en 2020

	Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	Tous métiers	Rang au sein des métiers de la région
Cet effectif diminue entre 2008 et 2020	- 10 %	+ 7 %	67 sur 87
Au regard des actifs en emploi dans l'ensemble des métiers			
La part des femmes est moins importante	15 %	48 %	71 sur 87
La part des moins de 25 ans est plus importante	26 %	9 %	3 sur 87
La part des séniors est moins importante	25 %	30 %	67 sur 87
La part des non diplômés est plus importante	28 %	12 %	11 sur 87
La part des CAP-BEP est plus importante	44 %	44 %	10 sur 87
La part des emplois stables est moins importante	68 %	86 %	86 sur 87
La part des temps partiels est proche	18 %	18 %	29 sur 87
Le secteur 'Construction ' est 6,9 fois plus représenté en tant qu'employeur que pour l'ensemble des métiers et son poids dans l'emploi est de 48 %	48 %	7 %	

4 650 demandeurs d'emploi recherchent un emploi dans ce métier, soit **0,8 %** de l'ensemble des demandeurs d'emploi

	Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	Tous métiers	Rang au sein des métiers de la région
Cet effectif diminue entre 2017 et 2022	- 22 %	- 8 %	70 sur 86
Au regard des demandeurs d'emploi dans l'ensemble des métiers			
La part des femmes est moins importante	3 %	52 %	79 sur 86
La part des demandeurs d'emploi de longue durée (1 an ou plus) est moins importante	35 %	44 %	79 sur 86
La part des moins de 25 ans est plus importante	18 %	12 %	12 sur 86
La part des 50 ans et plus est moins importante	14 %	27 %	80 sur 86
La part des non diplômés est plus importante	26 %	14 %	9 sur 86
La part des CAP-BEP est plus importante	47 %	30 %	12 sur 86
La part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi est proche	6 %	9 %	54 sur 86
La part des bénéficiaires du RSA est plus importante	24 %	16 %	5 sur 86

Lorsque le métier est qualifié de «proche» ou «équivalent» à l'ensemble des métiers, cela signifie que l'écart est inférieur à 5 %.

Source : Insee - RP au lieu de résidence, Pôle emploi, Dares - Statistiques du marché du travail (STMT).